

## Discours et débats autour de la scientificité des entretiens de recherche

### Discourse and Debates on the Scientific Nature of Research Interviews

Jean POUPART

Volume 25, numéro 2, automne 1993

La construction des données

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/001573ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/001573ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)

1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

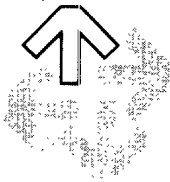
POUPART, J. (1993). Discours et débats autour de la scientificité des entretiens de recherche. *Sociologie et sociétés*, 25(2), 93–110.

<https://doi.org/10.7202/001573ar>

Résumé de l'article

Cet article traite de l'évolution des discours et des débats entourant la scientificité des entretiens de recherche, en insistant toutefois davantage sur ce qui touche l'entretien de type qualitatif. Une attention particulière sera accordée au débat sur les mérites respectifs de l'entretien qualitatif et de l'entretien standardisé, à la question des distorsions introduites dans l'entretien en général et au statut des données produites par celui-ci. L'article tentera de mettre en évidence qu'à partir des années soixante-dix, le discours sur les entretiens est passé d'une conception foncièrement positiviste à une conception plus constructiviste. En ce sens, les discours sont vus comme étant socialement produits et coconstruits.

## Discours et débats autour de la scientificité des entretiens de recherche<sup>1</sup>



JEAN POUPART

---

Dans leur lutte pour affirmer la scientificité de leur instrument, les spécialistes des entretiens de recherche se sont butés à deux dilemmes. Comme on l'a très tôt reconnu, si les entretiens de recherche présentent plusieurs similitudes avec les conversations ordinaires et avec d'autres types d'entretien (clinique, journalistique, professionnel), comment faire la preuve que l'outil n'est pas suspect et qu'il répond véritablement aux critères d'une méthodologie « scientifique » ? Par ailleurs, puisque l'entretien constitue une forme d'interaction sociale, comme on l'a également très vite reconnu et comme en témoignent ses définitions usuelles<sup>2</sup>, comment éviter que les données produites ne soient « contaminées » par les effets de cette relation ?

Par rapport au premier dilemme, l'entretien standardisé s'est rapidement réclamé d'une position avantageuse dans la mesure où le format des questions et l'appareillage technique et statistique qui l'accompagnaient semblaient minimiser les risques de confusion avec les conversations ordinaires. Toutefois, cette façon particulière d'interroger a aussi été vue comme suspecte aux yeux mêmes de ses propres adeptes parce qu'elle était jugée trop éloignée des modes usuels de communication. Quant à l'entretien de type qualitatif, sa plus grande similitude avec les manières habituelles de converser a été considérée également comme un avantage et un défaut : avantage parce que l'on estimait que les conversations naturelles étaient celles qui étaient les plus susceptibles de livrer la « vérité » des discours ; défaut parce que ce type d'entretien risquait en même temps d'apparaître comme peu rigoureux.

---

1. Je tiens à remercier tout particulièrement Michèle Lalonde et Mylène Jaccoud pour leurs nombreuses suggestions lors de la préparation et la révision de ce texte. Je remercie également Éva Nonn, Antoine Bourdages et Denis Béliveau qui ont contribué de diverses façons à la révision finale du texte. Je désire enfin souligner que cet article est connexe aux travaux que je mène dans le cadre du Projet spécial sur les méthodes qualitatives du Conseil québécois de la recherche sociale, projet qui regroupe des professeurs de différentes disciplines et universités.

2. Selon les définitions usuelles ( voir, par exemple, Pinto et Grawitz, 1961 ; Tremblay, 1968), l'entretien serait une forme d'interaction sociale entre un interviewer et un interviewé, qui aurait pour objectif de recueillir de l'information dans un but de recherche donné. Pour une revue et une critique de ces définitions, voir entre autres Mishler (1986).

Eu égard au second dilemme, celui des biais introduits notamment par les interactions entre l'interviewer et l'interviewé, on a pensé pendant longtemps qu'on pouvait y remédier par des solutions techniques, tantôt en misant sur la standardisation du dispositif d'enquête, tantôt en tentant de reproduire le « caractère naturel et spontané » des discours.

Dans le cadre de cet article, je voudrais faire part de mes observations sur l'évolution des discours et des débats entourant la scientificité<sup>3</sup> des entretiens comme technique de recherche, en insistant toutefois davantage sur ce qui touche l'entretien de type qualitatif<sup>4</sup>. Il n'est évidemment pas question ici de faire une présentation détaillée de l'ensemble de la production sur les entretiens de recherche, ce qui, bien sûr, dépasserait les limites de cet article. En me basant toutefois sur les quelques indications historiques existantes<sup>5</sup> et sur un certain nombre de travaux qui apparaissent marquants soit parce qu'ils sont souvent cités, soit parce qu'ils sont symptomatiques de tendances ou de changements à l'intérieur de celles-ci, je proposerai des hypothèses de lecture concernant le statut de ce dispositif de recherche ainsi que le genre de discours et de débats auxquels il a donné lieu et ce, à diverses périodes<sup>6</sup>.

Même si je fais parfois référence à d'autres disciplines, ces hypothèses valent surtout pour la sociologie. L'entretien de recherche occupe dans cette discipline une place privilégiée. C'est du moins ce que prétendent bon nombre d'auteurs. On ne compte plus, en effet, les articles ou les chapitres de livres qui débute leur introduction en soulignant

3. Par scientificité des entretiens, il faut entendre ce qui est défini comme tel par la communauté scientifique ou une partie de celle-ci à divers moments. D'un point de vue positiviste, un entretien serait scientifique non seulement s'il permet d'aller recueillir d'une manière systématique et rigoureuse l'information jugée pertinente par rapport aux objectifs de la recherche, mais également s'il est exempt de distorsions, c'est-à-dire s'il évite, par exemple, que la relation interviewer et interviewé et que les diverses circonstances dans lesquelles se déroule l'entretien, ne viennent affecter ce que peut dire l'interviewé. Comme on le verra, c'est cette idée d'un instrument neutre et indépendant des effets de contexte qui est actuellement contestée.

4. Dans ce texte, le terme entretien, utilisé sans autre qualificatif, sera entendu dans un sens général et inclura tous les types d'entretien de recherche. Par entretien de type qualitatif, j'entendrai toutes les formes d'entretien habituellement regroupées sous l'étiquette des méthodes qualitatives, peu importe le vocable employé (entretien libre, non structuré, non directif, semi-directif; entretien en profondeur, intensif; entretien rétrospectif ou centré, etc.). Dans certains passages du texte, je traiterai plus spécifiquement de l'entretien non directif qui, tout en constituant un type particulier d'entretien qualitatif, sert souvent de cas exemplaire dans les débats entourant les méthodes qualitatives. Ce genre d'entretien laisse à l'interviewé, du moins théoriquement, une grande liberté dans le choix et l'explicitation des thèmes (Michelat, 1975; Ghiglione et Matalon, 1978). Par entretien standardisé, j'entendrai le type d'entretien dont la forme et le contenu des questions et des réponses sont partiellement ou complètement fixés à l'avance ou, si l'on préfère, un questionnaire administré oralement. Enfin, bien que Grawitz (1961) fasse des distinctions intéressantes entre les termes entrevue, entretien et interview, je les emploierai indifféremment.

5. À l'exception de Blondiaux (1991) sur les sondages d'opinion et de Blanchet (1985) sur l'entretien non directif de recherche, il existe relativement peu de travaux historiques sur l'entretien. En revanche, de tels travaux sont abondants en ce qui concerne l'évolution des méthodes qualitatives et leurs principaux représentants, notamment dans le contexte de l'École de Chicago et de l'interactionnisme symbolique. En ce qui a trait aux travaux publiés ou traduits en langue française, voir en particulier ceux de Becker (1986), Bertaux (1976), Breslau (1988), Chapoulie (1984; 1985), Peneff (1990), Pirès (1981) de même que Poupert (1979-1980) et Poupert, Rains et Pirès (1983). Pour ce qui est de la littérature américaine et anglo-saxonne, à part les classiques tels ceux de Thomas et Znaniecki, Blumer, Hughes, Goffman et Becker, à part aussi certains travaux plus anciens tels ceux de Carey (1975) et Meltzer, Petras et Reynolds (1975), voir Hammersley (1989), Bulmer (1981; 1984), Platt (1983) et Wiley (1986).

6. Quoique je tente en cours de route de faire des distinctions plus fines, la périodisation à laquelle je réfère dans le texte est relativement générale. S'inspirant de celle proposée par Wiley (1979; 1985) dans ses travaux sur le développement de la sociologie américaine, cette périodisation tient compte, d'une part, du statut occupé par les méthodes qualitatives et, d'autre part, des changements dans les discours et les débats entourant les entretiens et les méthodes de recherche. Trois périodes seront distinguées : celle des années vingt et trente durant laquelle les méthodes qualitatives dominent, les fondements et principes des entretiens qualitatifs sont explicités et les premiers rudiments du débat opposant les adeptes des entretiens qualitatifs et standardisés sont posés; celle ensuite des années quarante et cinquante où règnent le positivisme scientifique et les méthodes quantitatives et où la question des biais suscite de nombreuses controverses; celle enfin des années soixante aux années quatre-vingt-dix, qui se caractérise par une recrudescence des méthodes qualitatives et, à partir des années soixante-dix, par l'émergence d'une conception plus constructiviste de la science et des méthodes de recherche, conception se reflétant également dans la production sur les entretiens.

que les entretiens ont toujours été et demeurent encore un outil de recherche essentiel en sociologie<sup>7</sup>. Pour la période précédant les années soixante, je me concentrerai sur les travaux produits dans le contexte de la sociologie américaine, la réflexion méthodologique sur les entretiens de recherche et sur les méthodes qualitatives y occupant une place importante, cette réflexion continuant aujourd'hui d'exercer une influence significative. Pour ce qui est de la période ultérieure, je m'attarderai non seulement aux travaux américains, mais également à certains travaux français et québécois, afin d'illustrer, entre autres, comment, dans différentes traditions, les préoccupations se rejoignent sur les plans théorique et épistémologique.

En plus de m'intéresser au statut des entretiens qualitatifs et à celui des méthodes qualitatives en général, je tenterai de faire ressortir certains thèmes qui m'apparaissent fondamentaux à chacune des périodes considérées. Une attention particulière sera accordée au débat sur les mérites respectifs de l'entretien qualitatif et de l'entretien standardisé, à la question des biais de l'entretien en général et au statut des données produites par celui-ci, dans la mesure où ces différents thèmes ont été et sont encore au cœur des controverses entourant la scientificité des entretiens. Avant d'aller plus loin, cependant, j'aimerais faire deux remarques.

Premièrement, en dépit du fait que les entretiens qualitatifs aient été associés à des courants plus phénoménologiques, le débat sur les avantages respectifs des entretiens qualitatifs et quantitatifs et, plus particulièrement, celui autour des biais de l'entretien, a été largement d'orientation positiviste jusqu'aux années soixante-dix. Les préoccupations majeures consistaient à se demander lequel des deux types d'entretien permettait le mieux de traduire — reproduire la réalité —, lequel constituait le moyen le plus efficace pour pallier les biais et répondait davantage aux critères alors définis comme étant ceux de la science.

Même si la conception et l'usage actuels des entretiens, y compris qualitatifs, restent encore très liés à une vision positiviste, on assiste, depuis les années soixante-dix, à un changement de perspective dans les écrits sur ceux-ci. En effet, les entretiens sont conçus avec une approche plus constructiviste, dans la mesure où les discours, tant ceux de l'interviewé que ceux de l'interviewer, sont vus comme une construction de la réalité; dans la mesure également où on affirme que ces discours sont indissociables de leur contexte de production; dans la mesure enfin où on assiste à une tentative pour réhabiliter la place du sujet (aussi bien le chercheur que l'interviewé) dans le processus de recherche. Cette tendance est entre autres visible chez les ethnométhodologues, lesquels, parallèlement à des courants tels l'interactionnisme symbolique, la phénoménologie et l'herméneutique, ont peut-être contribué de façon majeure à ce changement d'orientation. Comme la littérature et la terminologie récentes en témoignent, le discours est envisagé comme étant socialement produit et coconstruit. Ce changement d'orientation est perceptible non seulement dans la production sur les entretiens, mais également dans celle sur les histoires de vie et le travail de terrain<sup>8</sup>.

Deuxièmement, lorsque l'on considère l'évolution des débats sur les formes d'interrogation les plus appropriées et sur les méthodes qualitatives et quantitatives, on se trouve en présence de trois types de discours<sup>9</sup> : un discours d'opposition où les adeptes des deux types d'entretien (standardisé et qualitatif) vantent les mérites et la supériorité scientifique de leur méthode; un discours de complémentarité mettant l'accent sur la conciliation et affirmant que chacune des techniques est utile pour différentes raisons ou pour étudier différentes

---

7. Voir, par exemple, l'introduction de Hughes (1956) au numéro sur l'interview de l'*American Journal of Sociology*.

8. Pour un exemple d'une perspective semblable en anthropologie, voir le texte de Tedhock (1991) qui envisage la production des données ethnographiques sous l'angle d'une coproduction.

9. Cette manière de catégoriser les différents types de discours est le résultat d'une réflexion commune avec Michèle Lalonde, présentée dans l'introduction d'une bibliographie que nous avons constituée sur les méthodes qualitatives (Lalonde, Poupart, 1992).

choses et qu'il y a avantage à croiser les informations pour accroître la validité des données<sup>10</sup>; enfin, un discours de convergence qui croise et dépasse en même temps les deux premiers types de discours. L'opposition qualitatif/quantitatif y est définie comme un faux débat, dans la mesure où, au-delà de leurs différences, ces deux types d'approche se rejoindraient autour d'un certain nombre d'enjeux épistémologiques et théoriques communs<sup>11</sup>.

Ces trois types de discours ont été présents à des degrés divers aux différentes époques. Le discours d'opposition, bien amorcé dans le contexte de l'École de Chicago durant les années trente, va occuper le devant de la scène dans les trois décennies suivantes, soit jusqu'à la fin des années soixante, décennies qui correspondent à la période où les méthodes quantitatives occupent une place dominante et où les méthodes qualitatives sont en lutte pour réaffirmer leur légitimité. Bien qu'avec moins d'intensité, ce discours d'opposition va persister dans les années soixante-dix alors que les méthodes qualitatives gagnent en popularité<sup>12</sup>. Quant aux discours de complémentarité et de convergence, si le second semble de facture plus récente, le premier, plus prégnant depuis une quinzaine d'années, a néanmoins toujours été présent, y compris durant la période des années cinquante, comme en témoignent les travaux de Merton (1946, 1957)<sup>13</sup>.

#### LES ANNÉES VINGT ET TRENTE : LE DÉVELOPPEMENT D'UN DISCOURS SUR LES FONDEMENTS, LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT ET LES POSSIBILITÉS DE L'ENTRETIEN DE TYPE QUALITATIF

Lorsque l'on jette un coup d'œil, même rapide, sur les travaux produits sur l'entretien aux diverses époques, un certain nombre de constatations semblent s'imposer d'emblée en ce qui a trait à la période des années vingt et trente, période au cours de laquelle, comme on le sait, l'École de Chicago domine et durant laquelle des techniques que l'on associera plus tard aux méthodes qualitatives occupent une position dominante.

Première constatation : les différents contextes méthodologiques d'utilisation des entretiens de type qualitatif sont relativement bien précisés. On peut en distinguer trois qui s'apparentent d'ailleurs à la typologie employée par certains auteurs contemporains (Burgess, 1982, 1984; Patton, 1980) pour différencier les entretiens qualitatifs. À côté des récits autobiographiques écrits par les acteurs à la demande ou non du chercheur, l'entretien servira premièrement comme technique pour recueillir des histoires de vie<sup>14</sup>. Sous l'influence de Park et de l'anthropologie, l'entretien informel ou formel sera également utilisé dans le contexte de l'observation participante comme moyen pour questionner *in vivo* les acteurs sur leur réalité<sup>15</sup>. L'entretien individuel ou de groupe sera vu enfin comme une méthode efficace et valable en soi pour obtenir des témoignages sur les croyances et les pratiques des acteurs d'un groupe particulier.

10. On connaît l'importance accordée depuis une dizaine d'années à l'idée de triangulation des données dans les écrits sur la méthodologie qualitative.

11. Pour une illustration de ce troisième type de discours, voir l'introduction de Gilles Houle au numéro thématique de la revue *Sociologie et sociétés* (1982) portant sur les méthodes, de même que l'article d'Alvaro Pirès dans les *Cahiers de recherche sociologique* (1987).

12. Jusqu'à tout récemment, ce discours d'opposition a été entretenu pour ne pas dire favorisé par les adeptes du qualitatif eux-mêmes qui, dans leur désir d'affirmer leurs propres méthodes, ont senti le besoin de les justifier par opposition aux premières (je n'ai moi-même pas échappé à cette polémique). Cette stratégie de justification a été très utilisée dans la décennie soixante-dix et, à un moindre degré, dans la décennie quatre-vingts, comme en témoigne la production écrite sur les entretiens de type qualitatif. Cette opposition a eu sans doute comme conséquence d'accentuer le caractère positiviste de certaines réflexions autour des méthodes qualitatives.

13. Voir sa position concernant l'utilité de l'entretien centré dans son article de 1946, de même que le chapitre méthodologique de son livre *The Students physicians* (1957), dans lequel il accorde une place importante au qualitatif. S'inscrivant dans un modèle scientifique d'abord axé sur la vérification, il donne cependant une valeur plus grande aux méthodes quantitatives.

14. Comme le rappelle Breslau (1988), l'entretien n'était pas une approche privilégiée par Thomas, celui-ci considérant qu'il s'agissait d'un matériau ayant subi l'influence du chercheur.

15. L'observation participante sera également vue comme une occasion privilégiée pour recueillir les conversations entre les différents acteurs en présence.

Seconde constatation : les principaux éléments du débat sur les mérites respectifs de l'entretien standardisé et de l'entretien qualitatif sont déjà bien formulés au tournant des années trente, même si les oppositions ne sont pas encore très marquées ou, du moins, pas aussi marquées que dans les controverses qui, dans le contexte de l'École de Chicago, opposeront Stouffer et Blumer à propos du statut respectif des méthodes qualitatives et quantitatives.

Dans un des premiers manuels de méthodologie sur le travail de terrain rédigé par Vivian Palmer et publié en 1928, manuel qui reflète en grande partie, selon M. Bulmer (1984, pp.120-122), les enseignements et les conceptions méthodologiques de Park et de Burgess, les conversations spontanées entre les acteurs ou celles suscitées par le chercheur sont considérées comme une ressource indispensable pour interpréter les réalités sociales et comme un outil de recherche fondamental en sciences sociales<sup>16</sup>. Voyant dans la possibilité de communiquer avec les sujets étudiés un avantage que posséderaient les sciences humaines par rapport aux sciences de la nature, Palmer énonce un certain nombre de justifications à l'emploi de l'entretien de type qualitatif qui seront par la suite continuellement reprises pour motiver le recours à ce type d'entretien, soit la possibilité de fouiller plus en profondeur certaines pistes suggérées par l'interviewé, celle de voir émerger des dimensions inconnues du problème et, enfin, celle de pouvoir compter sur du matériel directement fondé sur les expériences personnelles des interviewés. Elle soulève aussi un certain nombre de questions qui seront débattues par la suite par les adeptes du qualitatif, telles que la nécessité pour l'interviewer de garder un certain contrôle sur le déroulement et l'orientation de l'entretien tout en permettant à l'interviewé de s'exprimer le plus naturellement et le plus librement possible, ou encore l'intérêt de recourir à diverses stratégies non verbales pour encourager les interviewés à parler, telles que les gestes, les hochements de tête, les sourires et autres expressions du visage, stratégies lui apparaissant comme moins susceptibles d'influencer le discours de l'interviewé que les interventions verbales.

Il semble toutefois que ce soit dans le cadre des travaux de Roethlisberger et Dickson (1961), travaux entrepris au tournant des années trente et traitant des conditions de productivité et des relations de travail dans le contexte de la Western Electric Company<sup>17</sup>, que s'amorce de façon plus systématique le débat sur les mérites respectifs de l'entretien standardisé et de l'entretien non directif<sup>18</sup>, de même qu'une réflexion sur le statut des données produites par les différentes méthodes auxquelles les auteurs auront recours. Je m'arrêterai plus longuement sur ces travaux non seulement parce que ceux-ci donnent une bonne idée du discours sur l'entretien durant cette période, mais également parce qu'ils abordent une série de questions qui ne cesseront d'être discutées par la suite.

Les auteurs comparent d'abord le modèle expérimental et l'approche ethnographique. Dans leurs premières recherches, ils avaient utilisé un modèle expérimental (le *relay assembly test room*) afin de mesurer les variables susceptibles d'affecter la productivité des travailleurs. Ils en viennent toutefois à la conclusion que ce modèle présente le désavantage de changer foncièrement le caractère naturel de la situation observée et de modifier les interactions habituelles au sein de l'atelier, si bien que le chercheur risque d'analyser d'avantage les effets induits par les conditions de l'expérimentation que les facteurs intervenant dans la situation telle qu'elle se déroule normalement. Aussi, la méthode de l'observation directe leur apparaissait supérieure parce qu'elle risquait moins d'affecter le déroulement des activités quotidiennes.

---

16. Pour une présentation sommaire des travaux de Palmer, voir Burgess (1982, pp. 107-108)

17. En ce qui a trait aux influences qui auraient pu marquer leurs travaux, les auteurs se réfèrent, dans une note infrapaginale (p. 272), à la psychopathologie, de même qu'à Jung et à Freud. Ils citent également Piaget et Durkheim ainsi que plusieurs anthropologues liés à l'école fonctionnaliste tels Malinowski, Radcliffe-Brown et Pitt-Rivers. Une mention spéciale est faite à Elton Mayo, lequel a d'ailleurs écrit la préface de leur livre. Il faudrait cependant faire davantage de recherches pour savoir quels sont les liens que les auteurs ont entretenus avec celui-ci.

18. On trouvera dans Blanchet (1985) un excellent résumé des travaux de Roethlisberger et de Dickson, dont je me suis d'ailleurs inspiré.

Les auteurs comparent aussi les avantages respectifs de l'observation directe et de l'entretien. À leurs yeux, l'observation serait plus appropriée que l'entretien pour saisir les interactions sur le vif et observer les comportements. En revanche, les entretiens seraient un outil privilégié pour cerner le point de vue des travailleurs sur leur travail et pour inventorier d'autres aspects extérieurs à celui-ci qu'il serait impossible ou difficile d'investiguer autrement, comme, par exemple, la situation familiale du travailleur et la vie à l'intérieur de la communauté<sup>19</sup>.

Pour ce qui est de leur position sur les possibilités des entretiens de type non directif par rapport aux entretiens de type structuré, Roethlisberger et Dickson n'adoptent pas du tout un ton polémique. Ils se contentent d'énumérer les raisons qui, au cours d'une étude sur la perception des employés concernant leurs superviseurs, leurs conditions de travail et leur emploi, les ont amenés à abandonner les entretiens à questions directes et à opter pour ce qu'ils appellent les entretiens à questions indirectes.

Ces raisons deviendront tellement classiques par la suite qu'elles méritent d'être énumérées<sup>20</sup> : les entretiens à questions directes placent l'interviewé dans une dynamique de questions-réponses ; les questions posées risquent elles-mêmes de suggérer les réponses ou de provoquer des réponses stéréotypées ; au lieu de recueillir les convictions spontanées et réelles de l'interviewé, le choix par l'interviewer des sujets abordés dans l'entretien risque de refléter davantage ses propres catégories que celles de l'interviewé ; enfin, les réponses aux questions directes n'ont qu'une faible valeur en l'absence d'une connaissance suffisante du contexte dans lequel elles ont été énoncées, connaissance que permet peu d'avoir ce type d'entretien.

Pour tenter de pallier les inconvénients des entretiens à questions directes, Roethlisberger et Dickson suggèrent le recours à ce qu'ils appellent « l'approche indirecte » (*indirect approach*) :

Aux environs du mois de juillet 1929, il fut finalement décidé d'adopter une nouvelle technique d'interview qui, à l'époque, fut appelée l'approche indirecte. Après que l'interviewer avait terminé d'expliquer la démarche (*program*), l'employé était laissé libre de choisir son propre sujet. Tant que l'employé parlait spontanément, l'interviewer se devait de suivre les idées de celui-ci, en faisant preuve d'un intérêt réel pour ce qui était dit et en prenant suffisamment de notes pour être capable de se rappeler des propos avancés. Pendant que l'employé parlait, aucune tentative ne devait être faite pour modifier le sujet. L'interviewer ne devait ni interrompre ni introduire un thème qu'il jugeait plus important. Il devait faire preuve d'une écoute attentive pour tout ce que le travailleur avait à raconter sur une question donnée, et ne prendre part à la conversation que si cela s'avérait nécessaire pour permettre à l'employé de continuer à parler. S'il fallait poser des questions, l'interviewer devait les formuler de manière à ne pas en orienter les réponses (*a noncommittal manner*) et en évitant surtout d'utiliser la forme précédemment utilisée (l'approche directe) qui suggérait les réponses<sup>21</sup>.  
(p. 203, c'est nous qui traduisons.)

19. Comme on pourra le remarquer plus loin, cette question des avantages comparés de l'observation et de l'entretien qualitatif sera également abordée dans les années '50 par Becker et Geer (1957;1958).

20. Voir Roethlisberger et Kickson (1961), en particulier les pages 202 et 203, 231 ainsi que 270 et 271.

21. « It was finally decided, about July, 1929, to adopt a new interviewing technique, which at that time was called the indirect approach. After the interviewer had explained the program, the employee was to be allowed to choose his own topic. As long as the employee talked spontaneously, the interviewer was to follow the employee's ideas, displaying a real interest in what the employee had to say, and taking sufficient notes to enable him to recall the employee's various statements. While the employee continued to talk, no attempt was to be made to change the subject. The interviewer was not to interrupt or try to change the topic to one he thought more important. He was to listen attentively to anything the worker had to say about any topic and take part in the conversation only in so far as it was necessary in order to keep the employee talking. If he did ask questions, they were to be phrased in a noncommittal manner and certainly not in the form, previously used, which suggested the answers. » (p.203).

Roethlisberger et Dickson vont cependant beaucoup plus loin dans la formulation d'un certain nombre d'orientations qui doivent guider l'usage de tels entretiens et dans les règles d'application de la technique. Au sujet des règles à suivre dans la conduite de l'entretien, les auteurs en donnent cinq, que je me contente d'énumérer pour illustrer leur actualité par rapport à bon nombre de travaux subséquents. Ces règles sont les suivantes : l'interviewer devrait faire preuve d'une écoute patiente et amicale, mais également se montrer critique face aux propos des interviewés ; il devrait éviter de faire usage d'autorité, même s'il se trouve inévitablement dans une telle position ; l'interviewer devrait se garder, dans ses interventions, de donner des conseils ou d'introduire des évaluations morales ou encore d'argumenter avec l'interviewé ; enfin, l'interviewer devrait intervenir ou poser des questions seulement pour aider la personne à parler, pour réduire son anxiété à l'égard de l'interviewer, pour lui faire exprimer ses pensées ou ses sentiments, pour la faire parler sur des sujets omis ou négligés ou, enfin, pour l'amener à traiter de choses implicites.

Roethlisberger et Dickson énoncent aussi une série de principes généraux devant servir d'arrière-plan à la manière de concevoir et de pratiquer les entretiens. Ce sont ces principes qui, selon eux, permettraient de distinguer l'interview de la simple conversation ordinaire, dans la mesure où contrairement à celle-ci, il devrait y avoir de la part de l'interviewer un effort systématique de réflexion et de prise en compte d'éléments susceptibles d'affecter la production et l'interprétation des discours, pour formuler la question suivant une terminologie plus contemporaine<sup>22</sup>. Je me contenterai d'apporter ici trois illustrations de ces principes qui, selon moi, rendent bien compte de la conception que les auteurs se font de l'entretien et de la pertinence des questions abordées quant au statut des données.

S'inspirant des remarques formulées par leur équipe d'interviewers, Roethlisberger et Dickson s'interrogent d'abord sur l'usage possible des données d'entretien. Pour eux, l'interview de recherche serait avant tout utile pour connaître les significations implicites (*implicit meanings*) que les interviewés donnent à leur réalité, mais serait par ailleurs moins efficace pour recueillir de « l'information objective » (*things as they are*). Ils distinguent à cet égard ce qui dans l'entrevue est de l'ordre des faits, comme des informations sur le salaire horaire d'un employé, de ce qui est de l'ordre des « non-faits » comme l'opinion ou l'évaluation que ce même employé peut faire de son superviseur. Pour eux, le matériel obtenu par entrevue se situerait d'abord et avant tout dans l'ordre des « non-faits » ; ce serait là d'ailleurs son avantage et, de ce point de vue, ce serait une erreur pour un interviewer de vouloir interpréter tout ce que dit l'interviewé en termes de faits ou d'erreurs (*fact or error*). Le propre de l'interview étant de cerner la « signification émotive des travailleurs face à des événements particuliers ou aux objets de leur expérience » ou encore, face aux « évaluations implicites de leur environnement », la question de savoir si ce qu'ils disent correspond ou non à la réalité ne se poserait donc pas. On voit que ce thème touche à la question non encore totalement résolue de savoir si l'entretien permet de saisir autre chose que des points de vue<sup>23</sup>.

Les auteurs se posent également des questions sur la fiabilité des témoignages recueillis. Comment, en effet, s'assurer que ce que disent les interviewés correspond véritablement à ce qu'ils pensent ? Comment savoir, par exemple, que les interviewés ne cherchent pas, par leurs réponses, à plaire à l'interviewer ou encore, qu'ils ne cachent pas, par rapport au thème qui intéressaient Roethlisberger et Dickson, leur véritable opinion sur la compagnie, par crainte de représailles ? Outre les réassurances concernant la confidentialité des entrevues et la relation de confiance que facilite ce genre d'entretien, les auteurs admettent qu'une telle éventualité est toujours possible même si elle s'avère en pratique plutôt rare puisqu'il serait difficile à un interviewé de « jouer la comédie »

---

22. Si, Roethlisberger et Dickson attachent, à l'instar de Palmer, une importance aux « conversations spontanées », on voit qu'ils ont également le souci de faire de l'entretien un instrument rigoureux.

23. Une bonne partie des recherches utilisant les entretiens se servent des interviewés comme des « informateurs », c'est-à-dire en tant que source d'information pour analyser les pratiques et les structures sociales.



pendant longtemps. Pour évaluer de telles situations, l'interviewer doit, selon eux, être très attentif non seulement aux propos de l'interviewé, mais également à ce qu'ils révèlent de son contexte mental et psychologique. Ce contexte mental et psychologique étant susceptible de varier dans le temps et selon les interviewés, l'interviewer devrait y être continuellement attentif de manière à pouvoir mieux apprécier la teneur des propos formulés par l'interviewé<sup>24</sup>. Ainsi, au lieu de traiter d'« hypocrite » l'employé qui cache sa véritable opinion sur la compagnie, l'interviewer devrait plutôt s'interroger sur ce qui provoque une telle attitude, en l'occurrence l'insécurité que pourrait éprouver l'employé à l'égard de son travail. Selon Roethlisberger et Dickson, ce sont souvent ces aspects qui peuvent s'avérer les plus révélateurs de la situation des interviewés.

Comme nous venons d'en avoir un premier aperçu au paragraphe précédent, les auteurs insistent enfin sur l'importance de tenir compte du contexte social dans l'interprétation de ce qui est dit. Contexte social de la situation d'entretien où ce que dit l'interviewé est susceptible d'être conditionné par la relation interviewer-interviewé; contexte social ensuite entendu dans un sens plus large, où ce que dit l'interviewé est non seulement le reflet de ses sentiments personnels, mais aussi de son passé social et de ses interactions sociales actuelles. Ainsi, lorsqu'un employé déclare que son superviseur le traite comme un esclave, cette évaluation pourrait révéler à la fois ses sentiments, mais être également symptomatique de la relation d'autorité existant entre eux. Plus encore, si une telle opinion se retrouve chez d'autres employés, cela pourrait être également révélateur de la position sociale d'un groupe par rapport à un autre dans une même organisation, d'où la possibilité de dégager certaines constantes (*uniformities*) dans les relations en cours à l'intérieur d'une même organisation. En dépit du fait que le discours des auteurs reste fortement imprégné d'une perspective psychologique, ces derniers s'inscrivent dans une démarche foncièrement sociologique, en se servant des données d'entretien pour effectuer le passage de l'individuel au social.

Au total, la période des années vingt jusqu'au milieu des années trente a été particulièrement fertile en réflexions sur le statut des données : énonciation des principales justifications pour recourir aux entretiens de type qualitatif; formulation des avantages comparés de ce type d'entretien par rapport à l'entretien standardisé et aux autres méthodes qualitatives; explicitation des principes, des règles d'application et des attitudes jugées correctes dans la conduite des entretiens; interrogations enfin sur le statut des discours produits par ce dispositif de recherche dans la mesure où l'on aborde des questions sur le type de réalités que cette approche permet de saisir et sur la fiabilité et la validité des points de vue considérés.

#### LES ANNÉES QUARANTE ET CINQUANTE : DU CHANGEMENT DE STATUT DE L'ENTRETIEN QUALITATIF AUX INTERROGATIONS SUR LES BIAIS

Malgré le déclin que connaîtront les méthodes qualitatives durant les décennies quarante et cinquante, diverses traditions continueront à faire usage des entretiens qualitatifs. C'est le cas notamment de l'interactionnisme et de l'ethnométhodologie, comme en témoignent les travaux de Hughes, Becker, Goffman et Garfinkel, pour ne citer que quelques-uns des représentants les plus connus de ces deux traditions. Hughes, par exemple, dirige, en 1956, un numéro thématique de la revue *American Journal of Sociology* sur les entretiens. Quant à Becker, pour prendre un second exemple, s'il semble avoir privilégié l'usage des entretiens dans le contexte de l'observation participante<sup>25</sup>, il n'en mène pas moins une série de recherches faisant abondamment usage d'entretiens, comme ses

24. Notons en passant que, bien qu'ils ne le disent pas explicitement, Roethlisberger et Dickson imputent à l'interviewer le rôle d'interpréter les propos de l'interviewé aussi bien pendant l'entrevue qu'après. Ce travail d'interprétation n'est pas vu comme un handicap (risque de subjectivité de la part de celui-ci), mais comme une tâche nécessaire pour comprendre et interpréter les propos des interviewés.

25. Voir en particulier sa position sur les mérites respectifs de l'observation participante et l'entretien dans le débat qui, avec Geer (1957; 1958), l'a opposé à Trow (1957).

recherches sur les enseignants (1952), sur les étudiants en médecine (1956) et sur les musiciens de jazz (1963).

Les interactionnistes et les ethnométhodologues ne seront cependant pas les seuls à recourir aux entretiens qualitatifs. Bien que, comme le remarque Wiley (1979), ils aient surtout tendance à privilégier les méthodes quantitatives, les fonctionnalistes auront également recours à ce type d'entretiens. En effet, c'est en 1956 que Merton, Fiske et Kendall publient leur livre sur le *focused interview*, lequel constitue à l'époque un des rares ouvrages en sociologie sur les entretiens peu directifs — du moins à ma connaissance. Ce livre va être par la suite fréquemment cité lorsque l'on parlera des entretiens d'orientation qualitative (voir, entre autres, Pinto et Grawitz, 1961) et il est considéré actuellement par certains comme l'une des sources d'inspiration des entretiens de type rétrospectif (Zauberman et Robert, 1984).

Du point de vue de l'entretien non directif toutefois, l'influence majeure durant cette période semble avoir été celle de Carl Rogers. On sait l'importance qu'ont eu ses travaux sur le développement des entretiens thérapeutiques en psychologie et sur l'explicitation des principes de la non directivité. Mais l'influence de Rogers va se faire sentir bien au-delà de sa propre discipline, si l'on en juge par l'usage qu'on a pu faire subséquentement de ce type d'entretien en sociologie<sup>26</sup>. En 1945, Rogers publie un article dans lequel il vante les avantages que comporte le recours à l'entretien non directif dans un contexte de recherche, notamment comme moyen de minimiser l'influence exercée par l'interviewer et d'obtenir un matériel plus approfondi. Outre la légitimité qu'elle donne à ce type d'entretien, la pensée de Rogers sera le point de départ d'une série de travaux visant, d'une part, à mesurer la nature des interactions interviewer-interviewé et, d'autre part, à systématiser l'apprentissage et la maîtrise de cette approche.

Sur le statut de l'entretien toutefois, la période qui s'étend de la fin des années trente jusqu'à la fin des années cinquante s'avère surtout significative du point de vue du débat portant sur les biais. Ce débat va se faire dans deux contextes : d'abord celui des critiques apportées aux sondages d'opinion; ensuite celui, plus général, des controverses autour des entretiens qualitatifs et standardisés où l'on s'interrogera sur la capacité de ces entretiens à régler un certain nombre de difficultés, comme, par exemple, l'influence exercée par l'interviewer sur l'interviewé. Les travaux de Hyman (1951, 1954) sont symptomatiques de ce second contexte de débat. À l'image de son époque, Hyman verra dans l'entretien standardisé un outil supérieur à l'entretien qualitatif pour minimiser les biais. Blanchet (1985) souligne que ce dernier s'est intéressé à cette question en réaction à la popularité des entretiens qualitatifs, dans le but de montrer comment ceux-ci n'étaient pas exempts de distorsions.

Mais le débat autour des biais va également se développer dans le contexte des discussions concernant la scientificité des sondages d'opinion. Dans un excellent article sur l'émergence des sondages d'opinion aux États-Unis entre 1935 et 1950, Blondiaux (1991) montre comment on tente de constituer durant cette période une véritable science du sondage. Selon Blondiaux, les sondeurs d'opinion vont essayer de démontrer que leur instrument est plus valide pour refléter « l'opinion publique » que ne le sont les autres moyens utilisés à l'époque, tels les opinions recueillies par la presse, ou encore celles exprimées par les différents groupes d'intérêt, y compris celles émises à l'intérieur des partis politiques<sup>27</sup>. Comme pour l'entretien en général, la difficulté majeure à laquelle

---

26. Il faut souligner que jusqu'à un passé relativement récent, la plupart des travaux décrivant la façon de pratiquer l'entretien non directif étaient issus de la psychologie (voir, par exemple, Mucchielli, 1972) et certains sociologues versés dans cette approche ont été formés dans les milieux proches de la psychologie.

27. Il est à noter que l'enjeu pour ces sondeurs d'opinion n'était pas que scientifique. Il était également commercial et politique étant donné que les sondages ne pouvaient avoir d'utilité pratique, on peut le supposer, qu'à condition de montrer qu'ils reproduisaient bien ou, du moins, paraissaient bien reproduire l'opinion, par exemple, des consommateurs ou des électeurs. D'après ce qu'en dit Blondiaux, les sondeurs d'opinion avaient pour ainsi dire un intérêt quasi vital à vouloir éliminer tout ce qui pouvait nuire à la validité de leur instrument.

feront face les sondeurs d'opinion sera de pouvoir départager les « données réelles » de celles qui pourraient s'avérer un artefact imputable au dispositif de recherche lui-même.

Pour tenter de pallier cette difficulté, Blondiaux soutient que les sondeurs d'opinion ont eu à se confronter à trois types de problèmes. Le premier : comment définir l'opinion publique ou, si l'on veut, comment sélectionner un échantillon de répondants qui soit bel et bien représentatif de cette opinion publique. Second problème : comment s'assurer, pour reprendre les termes de Blondiaux, que les interviewers, ceux qui sont chargés de recueillir l'information auprès de la population sélectionnée, font bien leur travail ou, si l'on préfère, comment neutraliser les biais que ceux-ci peuvent introduire tant dans la sélection des interviewés que dans la nature des réponses apportées ? Par exemple, comment faire en sorte que la position sociale de l'interviewer, ses attitudes au cours de l'entrevue ou sa façon de poser les questions n'orientent pas les réponses ? De plus, comment éviter que l'interviewer ne collige l'information, d'une manière qui ait tendance à privilégier les réponses allant dans le sens de ses préjugés ou de ceux de son employeur ? Troisième problème : comment s'assurer, comme le dit encore Blondiaux, que ceux que l'on désire interroger accepteront non seulement de coopérer mais également se sentiront assez intéressés, à l'aise et en confiance pour exprimer véritablement ce qu'ils pensent ? Comment être sûr également, ajoute-t-il, que ce dont parle un interviewé reflète véritablement ses attitudes, ou « que ce qu'un homme dit à un moment donné est une représentation fidèle de ce qu'il ressent et de ce qu'il fera dans le futur » ? (P. Odegard, cité dans Blondiaux, pp. 777-778).

On voit que plusieurs des questions que se posent les sondeurs d'opinion sont à plusieurs égards semblables à celles que se posaient, dans le contexte des entretiens, Roethlisberger et Dickson. Contrairement à ces derniers toutefois, ils verront la résolution de ces problèmes dans la standardisation des questions et du dispositif d'enquête.

#### DES ANNÉES SOIXANTE AUX ANNÉES QUATRE-VINGT-DIX : D'UNE CONCEPTION POSITIVISTE À UNE CONCEPTION CONSTRUCTIVISTE DE L'ENTRETIEN

Durant les années soixante, on assiste à une prolifération des écrits sur la manière de conduire des entretiens. Les écrits traitent surtout de l'entretien standardisé, mais, avec la popularité croissante des méthodes qualitatives, une place de plus en plus importante est accordée aux entretiens qualitatifs. On trouve, par exemple, dans certains manuels de méthodologie de cette période, des sections entières sur ce type d'entretien et sur l'observation participante, où le statut de ces méthodes n'est pas réduit au stade de la préenquête, comme c'était souvent le cas lors de la période précédente<sup>28</sup>.

C'est toutefois au cours des années soixante-dix que la production sur les entretiens qualitatifs deviendra plus abondante, surtout aux États-Unis mais également en Europe<sup>29</sup>, telle que l'illustre la popularité que vont connaître les histoires de vie et les entretiens non directifs. Cette production, qui sera encore plus importante dans les années quatre-vingts, prendra diverses formes<sup>30</sup> : celle de comptes rendus de recherche où le chercheur raconte rétrospectivement la manière dont il a procédé pour effectuer son travail sur le terrain et pour surmonter les difficultés rencontrées ; celle d'articles ou de chapitres de livre prodiguant

28. Pour des exemples de manuels traitant de l'entretien qualitatif, dans les années soixante, voir Pinto et Grawitz (1961) et Tremblay (1968).

29. En plus des travaux français déjà cités, tels ceux de Ghiglione et Matalon (1978), Kandel (1972) et Michelat (1975), on se référera pour les États-Unis à ceux de Lofland (1971), Schatzman et Strauss (1973) et Spradley (1979). Au Québec, bien que les méthodes qualitatives aient été présentes auparavant en sociologie, notamment à Laval et à McGill, il faudra attendre les années quatre-vingts pour que prolifèrent les articles sur les méthodes qualitatives. Pour donner quelques exemples de travaux québécois qui traitent de l'entretien, voir Daunais (1990), Deslauriers (1991) et Mayer et Ouellet (1991).

30. Par rapport aux périodes précédentes, ces formes ne sont évidemment pas nouvelles. Je les souligne ici surtout pour donner une meilleure idée du genre de publications à laquelle a donné lieu la prolifération de la production sur les entretiens de type qualitatif. Voir Poupart, Rains et Pirès (1983).

des conseils méthodologiques concernant la sélection des interviewés, la négociation sur le terrain, la conduite des entretiens ou la manière de rapporter ou de colliger l'information; enfin, quoique d'une manière quantitativement moins importante, celle de réflexions plus épistémologiques sur le statut des données produites par ce dispositif de recherche.

Il importe ici de souligner que durant la période des années soixante-dix seront produits en France un certain nombre de travaux portant spécifiquement sur l'entretien non directif d'enquête, travaux à l'intérieur desquels on peut remarquer d'abord une tentative pour justifier ce type d'entretien par rapport au questionnaire en reprenant les principaux arguments énoncés précédemment en faveur du qualitatif<sup>31</sup>; ensuite, un effort de systématisation des règles et principes à respecter dans la conduite de ce type d'entretien tel qu'on peut le pratiquer dans un contexte sociologique<sup>32</sup>; et enfin, une tentative de la part des sociologues pratiquant ce genre d'approche pour se dégager du contexte thérapeutique auquel ce type d'entretien a été historiquement associé<sup>33</sup>.

Si la période des années soixante-dix est caractérisée par un accroissement de la production sur les entretiens de type qualitatif, notamment en ce qui concerne ses composantes techniques, les changements les plus significatifs dans leur usage vont résider ailleurs, soit dans la diversification des cadres théoriques et épistémologiques. Cette diversification, repérable dans le contexte des entretiens, mais également présente dans les autres techniques de recherche associées au qualitatif, ira en s'accroissant dans les années quatre-vingts. Si la diversité des approches théoriques a pu marquer les discours et les pratiques sur l'entretien, j'insisterai davantage dans les pages suivantes sur les changements d'ordre épistémologique.

D'une manière générale, on peut dire que, jusqu'aux années soixante-dix, le discours sur les entretiens a été d'inspiration largement positiviste. Cela n'est pas étonnant en soi en ce qui a trait à l'entretien standardisé dans la mesure où, sans vouloir prétendre qu'il est dans la nature même de ce type d'entretien d'être lié à cette orientation, il faut bien admettre que, depuis les années quarante (et encore aujourd'hui pour plusieurs), il incarnait le modèle par excellence de la science positive. Cela est beaucoup plus étonnant en ce qui concerne l'entretien qualitatif, dans la mesure où celui-ci s'est toujours réclamé, en partie du moins, d'une autre épistémologie.

On observe en effet chez les tenants de l'entretien qualitatif une certaine ambivalence. Si l'on prend comme exemple certains représentants de l'École de Chicago et de l'interactionnisme symbolique, il semble que ces derniers s'opposent au positivisme en insistant, notamment, sur la nécessité d'appréhender, entre autres par le biais des entretiens, le point de vue des acteurs, lequel serait indispensable pour comprendre le sens de leurs actions. Mais, en même temps, coïncés dans un contexte positiviste où il leur faut se bâtir une légitimité et faire la preuve que leurs méthodes sont tout aussi valables que le questionnaire ou l'entretien standardisé, ils adopteront une perspective cherchant à statuer sur la vérité des discours, du moins si l'on en juge par leur position dans le débat sur la

---

31. Voir, par exemple, l'article de Michelat (1975).

32. Voir, à cet égard, le texte de Ghiglione et Matalon (1978).

33. Par rapport à l'entretien non directif d'orientation clinique et psychologique, les sociologues ont été placés devant un dilemme. Comment transposer un instrument développé dans un contexte thérapeutique à une démarche foncièrement sociologique? Dans un article où elle dénonce la fausse neutralité de l'entretien non directif de recherche et les biais dont il est susceptible de faire l'objet, Kandel (1972) soutient que cette transposition est loin d'être évidente. S'il est relativement facile, par les objectifs poursuivis, de distinguer l'entretien non directif d'enquête sociologique du même type d'entretien pratiqué dans un contexte thérapeutique, l'un étant centré sur la connaissance du social, le second sur la relation d'aide, il n'est, en pratique, pas toujours simple de départager les différences et les similitudes dans la manière de pratiquer les deux types d'entretien. Cela dit, je suis en désaccord avec certaines affirmations énoncées dans les articles des années soixante-dix comme celui de Legras (1971), qui soutient qu'il faut une formation clinique pour être capable de mener à bien des entretiens, ou encore celui de Michelat (1975) qui, à son tour, estime que le contenu le plus significatif est celui où l'interviewé s'implique émotionnellement, ce qui me semble erroné ou, du moins, à nuancer très fortement dans un contexte sociologique.

validité des différents types d'entretien et sur la question des distorsions. C'est ainsi, par exemple, que Becker (1958) dans un article intitulé « Problems of inference and proof in participant observation<sup>34</sup> » préconisera le recours à une série de moyens permettant de juger de la crédibilité des informateurs.

On sait à quel point le contexte des années soixante a été favorable à une remise en question du modèle scientifique lié à un certain positivisme. Cette remise en question a porté sur la prétendue neutralité du chercheur<sup>35</sup> et de ses techniques, sur l'idée fortement ancrée que ces dernières pouvaient à elles seules valider une recherche et sur le présupposé que les données existaient en elles-mêmes. Ce changement de discours sur les méthodes et sur les techniques de recherche n'est peut-être pas entièrement nouveau, mais il va s'avérer particulièrement intense à la fin des années soixante, si l'on en juge par la popularité de l'ouvrage *Le métier de sociologue* de Bourdieu, Chamboredon et Passeron (1968).

Pour illustrer ce changement de discours, il peut être utile de revenir sur la critique que Cicourel fait du questionnaire et de l'entretien standardisé dans *Method and measurement in sociology* (1964). Cette critique est intéressante par les interrogations qu'elle soulève non seulement par rapport à l'entretien standardisé, mais également par rapport à l'entretien qualitatif, même si Cicourel ne fait pas directement référence à ce dernier. Elle est intéressante également parce qu'elle fournit un premier aperçu du discours de l'ethnométhodologie et de la linguistique sur l'entretien, discours qui deviendra plus prégnant dans les années soixante-dix et surtout dans les années quatre-vingts<sup>36</sup>.

La critique de Cicourel s'inscrit dans le contexte plus général d'une remise en question de la notion de mesure en sociologie et des présupposés et difficultés soulevés par le passage des mots aux chiffres, c'est-à-dire par le passage des opinions recueillies à leur traitement statistique. Cicourel questionne d'abord la neutralité des questions de l'entretien standardisé. Il soutient, en effet, qu'en raison de la faible connaissance que le chercheur possède du milieu qu'il entend étudier, les questions élaborées et les interprétations faites des réponses risquent de refléter ses présupposés, que ceux-ci soient issus de sa connaissance profane du champ ou de ses théories implicites ou explicites. Il existe bien, comme le note Cicourel, une étape exploratoire à l'enquête dont l'objectif est précisément de contourner ces failles, mais il considère que cette phase préalable est souvent moins systématique que ne le sont les enquêtes effectuées par observation ou par entretien non structuré. Dans de telles conditions, l'enquête préparatoire au questionnaire a de fortes chances d'en rester précisément à un stade exploratoire avec la probabilité que le chercheur projette dans ses questions sa connaissance partielle et partielle de l'objet d'étude.

Ce n'est pourtant pas là que réside le cœur de la critique de Cicourel. L'essentiel de celle-ci est que, dans la conception usuelle du questionnaire et de l'entretien standardisé, on a souvent tendance à évacuer la façon dont le contexte affecte la nature des interventions et des interprétations entre l'interviewer et l'interviewé. Bref, Cicourel soutient, comme beaucoup vont le faire par la suite, que le sens de ce qui est dit au cours de l'entretien est inséparable de son contexte d'énonciation. Pour étayer sa thèse, Cicourel passe en revue, dans un chapitre spécifiquement consacré à l'entretien, deux ouvrages majeurs des années cinquante, soit ceux de Hyman *et al.* (1954) et de Cannel et Kahn (1957).

À propos de l'ouvrage de Hyman *et al.*, Cicourel reconnaît qu'il constitue une contribution majeure, les auteurs analysant de manière approfondie les biais pouvant intervenir dans la production ou la constitution des données d'entretien. Il reconnaît également que ces auteurs ont conscience du fait que la situation d'entretien est une situation d'interaction sociale pouvant affecter ce qui est dit et la façon dont cela est dit.

34. Sur les questions que soulève le point de vue de Becker, voir Emerson (1983).

35. Voir par exemple le débat entre Becker (1967) et Gouldner (1968) sur le parti pris dont doivent faire preuve ou non les sociologues à l'égard des dominés (*underdogs*).

36. Voir par exemple les similitudes entre les critiques de Cicourel et celles de Mishler (1986) au milieu des années quatre-vingts.

Cicourel trouve néanmoins que leur analyse n'est pas toujours conséquente avec cette vision et, surtout, qu'elle ne va pas assez loin dans ce sens.

Selon Cicourel, Hyman *et al.* partent de l'idée que, si le questionnaire est bien fait, il devrait constituer un même stimulus pour tous les interviewés, c'est-à-dire qu'il devrait être capable de produire le même type d'information chez chacun des répondants interrogés. En d'autres termes, si les questions sont bien préparées et bien formulées, elles devraient être comprises de la même façon par tous les interviewés et produire un contenu qui se situerait dans un même registre, les réponses à une question pouvant varier mais ne devant pas dévier par rapport au sens de la question. De la même façon, les réponses des interviewés devraient être interprétables d'une manière non équivoque à la fois par les interviewers, par les codeurs et par les analystes chargés de traiter « l'information » ainsi produite<sup>37</sup>.

Cicourel réagit vivement contre cette position en affirmant que le sens de ce qui est dit est indissociable du contexte particulier dans lequel s'effectue l'échange. S'inspirant de Goffman et de Schultz, Cicourel observe que, même dans le cas de l'entretien standardisé où le contenu et l'ordre des questions et des réponses semblent obéir à des règles strictes, le sens des interventions n'est jamais fixé d'avance et se construit en cours d'interaction. Ce sens est tributaire, par exemple, des règles en usage dans ce type de situation sociale, de même que de la représentation que chacun se fait du statut de l'autre<sup>38</sup>. Il est tributaire également de l'évolution des échanges tels qu'ils peuvent se négocier en cours d'entretien. Ainsi, le sens qu'un interviewé pourra donner à une question directe et la réponse qu'il pourra y apporter ne pourra se comprendre pour les interlocuteurs en présence qu'en fonction des échanges verbaux et non verbaux qui se sont déjà produits dans le cours antérieur de l'entrevue. Isoler une réponse à une question en la séparant de son contexte d'énonciation risque donc de fausser totalement les données.

Sur la base de cette argumentation, Cicourel en vient à une conclusion troublante concernant la standardisation et la possibilité de faire des généralisations. Puisque chaque entretien, même structuré, est unique au niveau de la construction du sens, dans la mesure où il dépend du contexte même des échanges impliqués et puisque la standardisation des questions n'est pas en soi une garantie d'un contenu à sens identique, comment dès lors prétendre que les contenus que l'on compare sont semblables et quelle utilité peut avoir toute comparaison chiffrée à partir de réponses qui, somme toute, ne veulent pas dire la même chose ? Autrement dit, si le sens produit par chaque entretien standardisé diffère d'un entretien à l'autre parce qu'il est inséparable de son contexte spécifique d'élaboration, comment peut-on soutenir que l'on compare les mêmes choses à partir d'énoncés produits dans des contextes différents ? Il va sans dire que ces questions sont tout aussi valables pour l'entretien qualitatif.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, des réflexions comme celles de Cicourel sont déjà symptomatiques de la place grandissante qu'occupera le point de vue constructiviste dans le discours sur les méthodes durant les années soixante-dix et quatre-vingts. Même si, au plan des pratiques, le point de vue positiviste va rester dominant, on trouve en effet diverses traces d'un changement de perspective dans le statut accordé aux discours. Ce changement se voit d'abord dans l'idée inspirée entre autres par la linguistique selon laquelle les discours ne sont pas un « miroir de la réalité » (Canto-Kein et Ramognino, 1974) ou, pour le dire comme Lévy (1974, p.45), que « la parole entendue ou le texte lu ne se réduit pas à une série de messages informatifs, dont le sens serait univoque, immédiatement accessible et dirigé vers un destinataire identifiable sans ambiguïté » (voir également Pharo, 1985). On trouve en effet, au milieu des années soixante-

37. Suivant un raisonnement semblable, Mishler (1986) soutient que, même dans les procédures de codifications les plus sophistiquées, les codeurs ne peuvent s'empêcher « d'interpréter » les propos des interviewés en recontextualisant des extraits d'entrevue qui, à des fins de codage, ont été entièrement décontextualisés.

38. Hyman *et al.* (1954) ne seraient pas nécessairement en désaccord avec ce dernier point. Toutefois, pour Cicourel, cet élément est inhérent au processus d'échange et est vu comme un biais impossible à éliminer.

dix des critiques entourant les présupposés des analyses de contenu traditionnelles du type Berelson, critiques qui contestent la croyance selon laquelle les discours renfermeraient des « informations objectives » directement accessibles.

Ce changement de perspective se voit ensuite dans la manière d'envisager la question des biais de l'entretien. S'instaure en effet dans les années soixante-dix une tradition de recherche qui, au lieu de parler en termes de biais, s'interrogera sur les conditions de production de discours<sup>39</sup>. Il y a là plus qu'un simple changement de terminologie, dans la mesure où l'on voudra signifier, que les discours, aussi bien ceux qui sont produits dans le cadre, par exemple, d'une entrevue que ceux qui résultent de l'analyse qu'en fait le chercheur, sont inséparables de leur contexte de production. Par contexte de production, on entendra tant le contexte social, culturel et historique dans lequel s'effectue l'enquête que les conditions particulières liées au dispositif de recherche telles que les techniques de cueillette et d'analyse des données, les relations existantes entre l'interviewer et l'interviewé et le cadre institutionnel dans lequel se déroule la recherche.

C'est sans doute dans les travaux réalisés dans le contexte de l'ethnométhodologie et de la linguistique que le changement d'orientation épistémologique des années soixante-dix et quatre-vingts est peut-être le plus évident. Il n'est pas question de synthétiser ici l'ensemble des recherches inspirées de ces traditions. Il suffira de noter que ces travaux vont contribuer à mettre en lumière le fait que les entrevues de recherche sont des *speech events* (Mishler, 1986) voulant faire ressortir par là, me semble-t-il, deux dimensions majeures : d'abord qu'elles sont une catégorie d'événements de parole parmi d'autres, c'est-à-dire qu'elles présentent à la fois des similitudes et des différences avec d'autres types d'échanges sociaux tels que les entretiens cliniques et journalistiques ou les conversations ordinaires ; ensuite, qu'en tant qu'événements de parole, elles font intervenir divers processus discursifs affectant la nature même de ce qui est dit.

En ce qui a trait aux similitudes et aux différences entre l'entretien de recherche et les autres types d'événements de parole, comme, par exemple, les conversations ordinaires, je n'apporterai ici que deux illustrations. Du côté des similitudes, Garfinkel (1967) montre, en prenant l'exemple des échanges entre mari et femme, que ce qui est dit n'est souvent compréhensible que pour les interlocuteurs en présence et ce, parce qu'ils partagent un contexte de référence commun. Une pareille analyse est tout à fait transposable au contexte de l'entretien.

Du côté des différences, Silverman (1973) attire l'attention sur le fait que les interlocuteurs, dans une situation d'entretien, ont une certaine représentation de ce qu'est un entretien<sup>40</sup> et qu'il existe un certain accord sur son déroulement, même si cela est assez souvent implicite. Par exemple, dans le cas d'un entretien avec un chercheur, on s'attend à ce que des questions soient posées et des réponses données, ou plutôt que la conversation se fasse sous forme de questions et de réponses. On s'attend également à ce que l'interviewer pose les questions et à ce que l'interviewé y réponde, ce dernier n'étant pas sensé interroger à son tour l'interviewer ou lui demander son avis. On s'attend aussi à ce que le chercheur utilise les propos de l'interviewé dans un contexte autre que celui de l'entretien, comme par exemple pour solutionner un problème ou pour éclairer une question. Pour Silverman, le discours produit en cours d'entretien dépend donc, en partie du moins, de la représentation que les deux interlocuteurs se font de la situation d'entretien.

Il y a donc dans les travaux récents une tendance à considérer que les entretiens possèdent plusieurs propriétés identiques à celles des conversations ordinaires, tout en ayant des caractéristiques qui leur sont particulières. Sous cet angle, les entretiens seraient des conversations, mais en même temps ils seraient autre chose que des conversations au sens habituel du terme. On constate comment ce thème de l'entretien comme forme de

39. Sur la nécessité de s'interroger sur les conditions de production de discours, voir le numéro de la revue *Connexion* de 1974 et, en particulier, les articles de Palmade, de Lévy et de Canto-Klein et Ramognino.

40. Ce qui ne veut pas dire que cette représentation soit la même pour tous. On peut facilement imaginer qu'elle puisse varier selon le contexte social et culturel.

conversation est récurrent. Ce rapprochement est perçu soit comme une qualité, par exemple pour Palmer, soit comme un défaut, par exemple pour Hyman, soit, enfin, comme ni l'un ni l'autre, par exemple dans le cas des ethnométhodologues.

En ce qui concerne les processus discursifs engagés dans la production des discours, les ethnométhodologues vont aussi entreprendre au cours des années soixante-dix une série de travaux visant à montrer que les conversations ordinaires sont régies par un certain nombre de règles implicites qui en marquent le déroulement, travaux dont on a eu un premier aperçu en parlant précédemment de Cicourel. Ainsi, les tours de paroles ne se font pas au hasard, et il existe, comme le disent Bachman *et al.* (1981, p. 148), des « mécanismes conversationnels sophistiqués » comme ceux qui président « aux changements de sujet au cours de la conversation, les interruptions, les modes de clôtures ou d'ouverture des échanges langagiers ». Pharo (1985, pp. 134-135) synthétise bien, lui aussi, une des idées centrales de ce courant de recherche lorsqu'il souligne que, dans les échanges verbaux, y compris dans l'entretien, il existe un « fil conversationnel », un certain ordre dans la conversation, différent de celui planifié par l'interviewer, « qui fait que ce dont on parle dépend de ce qui s'est déjà dit...<sup>41</sup> ». En somme, les ethnométhodologues mettent en relief que le contenu de ce qui est dit en cours d'entrevue est mutuellement construit par l'interviewé et l'interviewer, et c'est dans ce sens qu'on parlera à partir des années quatre-vingts des discours recueillis par entrevue en tant que discours coconstruits.

Les tendances récentes que nous venons de décrire, inspirées largement de la sociologie américaine, se perçoivent également en France dans la production des années quatre-vingts sur les entretiens non directifs. Par rapport aux années soixante-dix, l'accent est davantage mis sur une critique des présupposés de l'entretien non directif<sup>42</sup> et sur une analyse plus systématique de l'influence des processus langagiers sur le contenu des discours. On peut citer l'exemple des derniers travaux de Blanchet (1987) où ce dernier montre que, dans le cadre d'un entretien non directif, des interventions différentes produiront un contenu et un niveau d'implication autres de la part de l'interviewé. Enfin, on peut citer le livre de Ackerman *et al.* (1988), lequel constitue, à plusieurs égards, une explicitation en langue française des thèses ethnométhodologiques et de leur influence dans la façon d'envisager les discours.

## CONCLUSION

Dans ce qui précède, nous avons vu comment les discours sur les entretiens de recherche s'étaient sensiblement modifiés, surtout depuis les vingt dernières années, pour des raisons qui tiennent peut-être moins à l'évolution des techniques qu'à la diversité des perspectives théoriques et épistémologiques suivant lesquelles les premières sont définies et utilisées. Si l'on prend la question des distorsions, qui s'est souvent trouvée au cœur des débats entourant la scientificité des entretiens, on a cru, jusqu'à la fin des années soixante que le caractère scientifique des recherches produites par entretiens serait assuré par la validité même de l'instrument, lequel devrait être exempt de toutes les formes possibles de biais. Ainsi on a tenté de différentes façons d'éliminer les effets de la relation interviewer et interviewé et de réduire au maximum l'impact de « facteurs » tels que la méthode d'enregistrement employée ou les circonstances de temps ou de lieu du déroulement des entretiens. De plus, on s'est interrogé sur la supériorité technique des formes d'interrogation aussi bien directives que non directives, en particulier quant à leur capacité à bien saisir le point de vue des interviewés.

---

41. L'article de Pharo (pp. 136-137) contient également une section sur la théorie des actes de parole telle qu'elle s'est développée en linguistique. Selon cette théorie, le langage ne fait pas que référence à un contenu, mais accomplit également des choses comme lorsque, par exemple, l'on remercie quelqu'un ou qu'on l'invite à entrer.

42. Voir Blanchet (1982) ainsi que le numéro de 1988 de la revue *Connexion*, en particulier l'article de Chabrol.



Bien que les réflexions issues des travaux sur les distorsions introduites dans l'entretien se soient avérées et continuent de s'avérer à bien égards fructueuses, l'entreprise qui consiste à développer un instrument scientifique, au sens où il serait exempt de toute distorsion, apparaît aujourd'hui pour plusieurs à la fois réductrice, utopique et peu souhaitable. Réductrice, parce qu'elle équivaut à ramener la question de la scientificité des recherches à celle des instruments employés. Utopique, parce qu'il apparaît vain de vouloir supprimer le jeu des interactions sociales et des rapports sociaux impliqués dans la production même des discours recueillis par entretiens. Peu souhaitable, finalement, dans la mesure où, par exemple, la subjectivité de l'interviewer est peut-être moins un obstacle à vaincre qu'une ressource à utiliser dans la production des connaissances. Se profilent derrière tout cela d'autres figures de la notion même de scientificité.

Jean POUPART  
École de criminologie  
Université de Montréal  
C.P. 6128, Succ « A »  
Montréal (Québec)  
Canada H3C 3J7

#### RÉSUMÉ

Cet article traite de l'évolution des discours et des débats entourant la scientificité des entretiens de recherche, en insistant toutefois davantage sur ce qui touche l'entretien de type qualitatif. Une attention particulière sera accordée au débat sur les mérites respectifs de l'entretien qualitatif et de l'entretien standardisé, à la question des distorsions introduites dans l'entretien en général et au statut des données produites par celui-ci. L'article tentera de mettre en évidence qu'à partir des années soixante-dix, le discours sur les entretiens est passé d'une conception foncièrement positiviste à une conception plus constructiviste. En ce sens, les discours sont vus comme étant socialement produits et coconstruits.

#### SUMMARY

This paper deals with the evolution of discourse and debates over the scientific nature of research interviews, emphasizing however qualitative type interviews. Special attention is accorded to the debate over the respective merits of the qualitative interview and the standard interview, to the question of bias in interviewing in general and to the status of data produced by it. This paper attempts to demonstrate that, from the 1970s on, discourse on interviews evolved from a basically positivist conception to a more constructivist one. In this sense, discourse is seen as being socially produced and constructed.

#### RESUMEN

Este artículo trata de la evolución de los discursos y debates alrededor de la cientificidad de las discusiones de investigación, insistiendo sin embargo más en lo que respecta la entrevista de tipo cualitativo. Una atención particular será otorgada al debate sobre los méritos respectivos de la entrevista cualitativa y de la entrevista estandarizada, a la cuestión de la desviación de la entrevista en general y al estatus de los datos producidos por ella. El artículo tratará de poner en evidencia que a partir de los años 70, el discurso sobre las entrevistas pasó de una posición esencialmente positivista a una concepción más constructivista. En este sentido, los discursos son vistos como siendo producidos y co-construidos socialmente.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ACKERMAN, W. *et al.* (1985), *Décrire, un impératif? Description, explication, interprétation en sciences sociales*, Paris, École des hautes études en sciences sociales.
- BACHMAN, C., J. LINDENFELD et J. SIMONIN (1981), *Langage et communications sociales*, Paris, Hatier.
- BECKER, H. S. (1952), « The career of the Chicago public school teacher », *American Journal of Sociology*, vol. 57, pp. 470-477.
- BECKER, H. S. (1954), « A note on interviewing tactics », *Human Organization*, vol. 12, n° 4, pp. 31-32.
- BECKER, H. S. (1956), « Interviewing medical students », *American Journal of Sociology*, vol. LXII, n° 2, pp. 199-210.
- BECKER, H. S. (1958), « Problems of inference and proof in participant observation », *American Sociological Review*, vol. 23, n° 6, pp. 652-660.

- BECKER, H. S. (1963), *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, A. M. Métailié, 1985.
- BECKER, S. (1966), « Biographie et mosaïque scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62/63, pp. 105-110, 1986.
- BECKER, H. S. (1967), « Whose side are we on ? », *Social Problems*, vol. 14, pp. 239-248.
- BECKER, H. S. et B. GEER (1957), « Participant observation and interviewing : a comparison », *Human Organization*, vol. 16, n° 3, pp. 28-33.
- BECKER, H. S. et B. GEER (1958), « Participant observation and interviewing : a rejoinder », *Human Organization*, vol. 17, n° 2, pp. 39-40.
- BERTAUX, D. (1976), *Histoires de vie ou récits de pratiques ? Méthodologie de l'approche biographique en sociologie*, Paris, C.O.R.D.E.S.
- BLANCHET, A. (1982), « Épistémologie critique de l'entretien de style non directif : ses éventuelles distorsions dans le champ des sciences humaines », *Bulletin de psychologie*, n° 358, pp. 187-195.
- BLANCHET, A. (1987), « Interviewer », in A. Blanchet et al. (éds.), *Les techniques d'enquête en sciences sociales : observer, interviewer, questionner*, Paris, Dunod, pp. 81-126.
- BLANCHET, A. et al. (1985), *L'entretien dans les sciences sociales. L'écoute, la parole et les sens*, Paris, Dunod.
- BLONDIAUX, L. (1991), « L'invention des sondages d'opinion : expériences critiques et interrogations méthodologiques (1935-1950) », *Revue française de science politique*, vol. 41, n° 6, pp. 756-780.
- BOURDIEU, P., J.-C. CHAMBOREDON et J.-C. PASSERON (1968), *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton.
- BRESLAU, D. (1988), « Robert Park et l'écologie humaine », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 74, pp. 55-63.
- BULMER, M. (1981), « Quantification and Chicago social science in the 1920s : a neglected tradition », *Journal of the History of the Behavioral Sciences*, vol. 17, n° 3, pp. 312-331.
- BULMER, M. (1984), *The Chicago school of sociology : institutionalization, diversity and the rise of sociological research*, Chicago, University of Chicago Press.
- BURGESS, R. G. (ed.) (1982), *Field research : a sourcebook and a field manual*, London, George Allen & Unwin.
- BURGESS, R. G. (1984), *In the field : an introduction to field research*, London, Allen & Unwin.
- CANNEL, C. F. et R. L. KAHN (1953), « L'interview comme méthode de recherche », in L. Festinger, D. Katz (éds.), *Les méthodes de recherche en sciences sociales*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 385-436, 1974.
- CANTO-KLEIN, M. et N. RAMOGNINO (1974), « Les faits sociaux sont pourvus de sens », *Connexions*, n° 11, pp. 65-91.
- CAREY, J. T. (1975), *Sociology and public affairs : the Chicago school*, Beverly Hills, Ca., Sage.
- CHABROL, C. (1988), « Un dinosaure de compromis : l'entretien non directif de recherche », *Connexions*, n° 2, pp. 59-66.
- CHAPOULIE, J. M. (1984), « Everett C. Hughes et le développement du travail sur le terrain », *Revue française de sociologie*, vol. XXV, n° 4, pp. 582-608.
- CHAPOULIE, J.-M. (1985), « Préface », in H. S. Becker : *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, A. M. Métailié, pp. 9-22.
- CICOUREL, A.V. (1964), *Method and measurement in sociology*, New York, Free Press.
- DAUNAIS, J. P. (1984), « L'entretien non directif », in B. Gauthier (ed.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, pp. 247-275.
- DESLAURIERS, J. P. (1991), « L'entrevue », in J. P. Deslauriers, *Recherche qualitative. Guide pratique*, Montréal, McGraw-Hill, pp. 33-41.
- EMERSON, R. M. (ed.) (1983), *Contemporary field research*, Toronto, Little, Brown.
- Entretien : lieux et méthodes (L') (1988), *Connexions*, vol. 2 (n° 52 en entier).
- GARFINKEL, H. (1967), *Studies in ethnomethodology*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice Hall.
- GHIGLIONE, R. et B. MATALON (1978), « Comment interroger ? Les entretiens », in *Les enquêtes sociologiques : théories et pratiques*, Paris, Armand Colin, (pp. 57-92).
- GHIGLIONE, R. et B. MATALON (1978), *Les enquêtes sociologiques : théories et pratiques*, Paris, Armand Colin.
- GOULDNER, A. W. (1968), « The sociologist as partisan : sociology and the welfare state », *American Sociologist*, vol. 3, pp. 103-116.
- HAMMERSLEY, M. (1989), *The dilemma of qualitative method : Herbert Blumer and the Chicago tradition*, London, Routledge.
- HOULE, G. (1982), « Présentation », *Sociologie et sociétés*, vol. XIV, n° 1, pp. 3-6.
- HUGHES, E. C. (1956), « On sociology and the interview : editorial preface », *American Journal of Sociology*, vol. 62, n° 2, pp. 137-142.
- HYMAN, H. (1951), « Interviewing as a scientific procedure », in D. Lerner, H. D. Lasswell (éds.), *The policy sciences : recent development in scope and method*, Stanford, Ca., Stanford University Press, pp. 203-216.
- HYMAN, H. H. et al. (1954), *Interviewing in social research*, Chicago, University of Chicago Press.
- KAHN, R. L. et C. F. CANNELL (1957), *The dynamics of interviewing*, New York, Wiley.

- KANDEL, L. (1972), « Réflexions sur l'usage de l'entretien, notamment non directif et sur les études d'opinion », *Épistémologie sociologique*, n° 13, pp. 25-46.
- LEGRAS, D. (1971), « Quelques contributions à la méthodologie de l'entretien non directif d'enquête », *Bulletin du Centre d'études et de recherches psychologiques*, vol. XX, n° 2, pp. 131-141.
- LALONDE, M. et J. POUPART (1992), *Méthodologie qualitative : bibliographie*, Montréal, Les cahiers de l'École de criminologie, Université de Montréal.
- LEVY, A. (1974), « L'interprétation des discours », *Connexions*, n° 11, 43-63.
- LOFLAND, J. (1971), « Intensive interviewing », in J. Lofland, *Analyzing social settings*, Belmont, Ca., Wadsworth, pp. 75-92.
- MAYER, R. et F. OUELLET (1991), « L'entrevue », in R. Mayer et F. Ouellet, *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*, Boucherville, Gaëtan Morin, pp. 305-340.
- MELTZER, B. N., J. W. PETRAS et L. T. REYNOLDS (1975), *Symbolic interactionism — genesis, varieties and criticism*, London, Routledge and Kegan Paul.
- MERTON, R. K., M. FISKE et P. KENDALL (1956), *The focused interview*, Glencoe, Free Press.
- MERTON, R. K. et P. L. KENDALL (1946), *The focused interview*, vol. 51, pp. 541-557.
- MERTON, R. K., G. G. READER et P. L. KENDALL (1957), *The Student-Physician*. Cambridge, Mass., Harvard University Press.
- MICHELAT, G. (1975), « Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie », *Revue française de sociologie*, vol. XVI, pp. 229-247.
- MISHLER, E. G. (1986), *Research interviewing : context and narrative*, Cambridge, Mass., Harvard University Press.
- MUCCHIELLI, R. (1972), *L'entretien de face à face dans la relation d'aide : connaissance du problème... applications pratiques : à l'usage des psychologues*, Paris, Librairies Techniques, Éditions ESF.
- PALMER, V. (1928), *Field studies in sociology : a student's manual*, Chicago, University of Chicago Press.
- PATTON, M. Q. (1980), *Qualitative evaluation methods*, Newbury Park, Ca., Sage.
- PENEFF, J. (1990), *La méthode biographique. De l'École de Chicago à l'histoire orale*, Paris, Armand Colin.
- PHARO, P. (1985), « Problèmes empiriques de la sociologie compréhensive », *Revue française de sociologie*, vol. XXVI, pp. 120-149.
- PINTO, R. et M. GRAWITZ (1961), *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz.
- PIRES, A. P. (1981), « La méthodologie qualitative en Amérique du Nord : un débat manqué (1918-1960) », *Sociologie et sociétés*, vol. XIV, n° 1, pp. 15-29.
- PIRES, A. P. (1987), « Deux thèses erronées sur les lettres et les chiffres », *Cahiers de recherche sociologique*, vol. 5, n° 2, pp. 85-105.
- PLATT, J. (1983), « The development of the « participant observation » method in sociology : origin, myth and history », *Journal of the History of the Behavioral Sciences*, vol. 19, n° 4, pp. 379-393.
- POUPART, J. (1979-80), « La méthodologie qualitative : une source de débats en criminologie », *Crime et land justice*, n°s 3 et 4, pp. 167-173.
- POUPART, J., P. RAINS et A. P. PIRES, (1983), « Les méthodes qualitatives et la sociologie américaine », *Déviance et société*, vol. VII, n° 1, pp. 63-91.
- ROETHLISBERGER, F. J. et W. J. DICKSON (1961), *Management and the worker. An account of a research program conducted by the Western Electric Company*, Cambridge, Mass., Harvard University Press.
- ROGERS, C. R. (1945), « The non-directive method as a technique for social research », *American Journal of Sociology*, vol. 50, pp. 279-283.
- SCHATZMAN, L. et A. STRAUSS (1973), *Field research : strategies for a natural sociology*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice-Hall.
- SILVERMAN, D. (1973), « Interview talk : bringing off a research instrument », *Sociology*, vol. 7, pp. 31-48.
- SPRADLEY, J. P. (1979), *The ethnographic interview*, New York, Holt, Rinehart & Winston.
- TEDHOCK, B. (1991), « From participant observation to the observation of participation : the emergence of narrative ethnography », *Journal of Anthropological Research*, vol. 47, pp. 69-94.
- TREMBLAY, M.A. (1968), *Initiation à la recherche dans les sciences sociales*, New York, McGraw Hill.
- TROW, M. (1957), « Comment on « Participant observation and interviewing : a comparison », *Human Organization*, vol. 16, n° 3, pp. 33-35.
- WILEY, N. (1979), « The rise and fall of dominating theories in American sociology », in W. E. Snizez (ed.), *Contemporary issues in theory and research*, Westport, Greenwood Press, pp. 75-92.
- WILEY, N. (1985), « The current interregnum in American sociology », *Social research*, vol. 52, n° 1, pp. 180-207.
- WILEY, N. (1986), « Early american sociology and The polish peasant », *Sociological theory*, vol. 4, n° 1, pp. 20-30.
- ZAUBERMAN, R. et P. ROBERT (1984), « Être une victime !!! Et après ? » in B. Aubusson de Cavarlay, P. Lascoumes, P. Robert, R. Zauberman, *Le pénal en première ligne ou dernier ressort*, Paris, CESDIP, pp. 41-58.